

Conseil de sécurité

Distr. générale
3 octobre 2000

Original: français

Lettre datée du 28 septembre 2000, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à ma lettre datée du 3 mars 2000 (S/2000/201) dans laquelle j'ai proposé, et le Conseil de sécurité a subséquemment approuvé (S/2000/202), le renouvellement du mandat du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS) jusqu'au 31 mars 2001.

Comme les membres du Conseil s'en souviendront, dans la lettre qu'il m'a adressée en date du 3 février 2000, le Président Kumba Yala a demandé que le mandat du BANUGBIS soit prorogé pour au moins deux ans, de façon à aider son gouvernement à faire face aux défis postélectoraux suscités par les nouvelles réalités en Guinée-Bissau. Le Président a récemment réitéré cette requête lors d'entretiens qu'il a tenus avec mon Représentant.

Étant donné que les événements en Guinée-Bissau et la situation dans l'ensemble de la sous-région continuent de nécessiter un rôle constructif des Nations Unies dans le domaine de la consolidation de la paix, je propose que le présent mandat du BANUGBIS soit prorogé jusqu'en fin 2001.

Ce renouvellement permettrait au BANUGBIS, en coopération étroite avec d'autres membres du système des Nations Unies sur le terrain, de continuer à contribuer à la consolidation des acquis démocratiques et d'aider la Guinée-Bissau à poser les fondations d'une paix et d'un développement durables.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

00-67177 (F) 031000 031000